

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 mai, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de David LE BORGNE absent excusé.
Le secrétaire de séance est Paul LAURENT.

TELESURVEILLANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments communaux ne sont pas équipés de télésurveillance. Monsieur Le Maire, après avoir reçu 3 entreprises a présenté les différents devis. Des renseignements complémentaires sont à demander aux entreprises.

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Sur l'année scolaire 2014/2015, l'école de SAINT-SERVAIS accueille douze enfants de BODILIS, deux enfants de PLOUNVENTER, treize enfants de SAINT-DERRIEN, un enfant de PLOUNEVEZ-LOCHRIST et un enfant de PLOUEDERN. Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune la participation de 894,00 euros correspondant à la moyenne départementale pour 2014 par enfants. La hausse significative de ce montant est en grande partie liée à la mise en œuvre des TAP (Temps d'activités périscolaires).

INVESTISSEMENTS 2015

Etude des investissements prévus en 2015 et des subventions éventuelles. Le conseil, après vote, donne son accord pour lancer les travaux pour l'allée pétanque. Une réflexion est en cours pour l'espace multi-sport.

TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE

Monsieur Le Maire donne lecture des devis reçus. A l'unanimité, la société Cadiou de SAINT-DERRIEN est retenue pour l'année 2015.

RESTAURATION TOILES, PEINTURES ET TABLEAUX A L'OSSUAIRE ET AU MUSEE

Le 22 janvier 2015, une délibération a été prise en ne mentionnant pas le montant des travaux (nous n'avions pas reçu les devis à cette date). A la demande du Conseil Départemental, une délibération est prise pour confirmer le montant total des travaux.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CAE

Les contrats CAE se terminent le 31 août. Les demandes de renouvellement seront faites rapidement pour 3 contrats.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2016

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Le coordonnateur communal doit être nommé avant le 29 mai. Il sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Avec l'accord du conseil municipal, Isabelle CREIGNOU est nommée coordinatrice pour le recensement 2016.

MUTUALISATION DES ACTES D'URBANISME

Le conseil communautaire, dans sa séance plénière du 28 avril, a acté la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols. Afin de formaliser cette nouvelle organisation, il convient que chaque conseil municipal se prononce sur son adhésion au service mutualisé. Une convention cadre est à signer et une délibération est à prendre. Le conseil donne son accord.

CONSULTATION SUR LE PROJET SDAGE 2016-2021

Le SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil de planification concertée de la politique de l'eau. Le SDAGE propose de prendre une motion sur les conséquences du projet de SDAGE 2016-2021 pour le développement économique des territoires. Lecture de la proposition de motion du SDAGE. Le conseil vote à l'unanimité la motion.

QUESTIONS DIVERSES.

Commission voirie fixée le samedi 6 juin à 9h00.

TAP : recherche de personnel pour la rentrée 2015/2016.

Refus de demandes de subvention pour une association d'une commune extérieure.

Suite à la réunion pour le PEB à la sous-préfecture, Monsieur Le Maire a fait un compte rendu. Une commission est formée.

Les prochains conseils : le 18 juin, le 16 juillet, le 24 septembre.